

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL



6-2 – SERVITUDES D’UTILITE PUBLIQUE

<u>Affaire :</u> 24-12e	<u>Phase :</u> ARRET	
PROJET DE PLUi ARRETE par délibération du Conseil Communautaire LE : 21 Octobre 2025	PROJET DE PLUi soumis à ENQUETE PUBLIQUE du au	PLUi APPROUVE par délibération du Conseil Communautaire LE :

